

# A Neuchâtel, les Eglises sortent du bois sur la contribution ecclésiastique

**FISCALITÉ** Alors que dans le canton, la participation est au bon vouloir des contribuables, seulement 25% des personnes inscrites choisissent de donner leur part. Les Eglises veulent aujourd'hui mieux communiquer

ANNE-SYLVIE SPRENGER, PROTESTINFO

Les trois Eglises du canton de Neuchâtel (réformée, catholique romaine et catholique chrétienne) ne veulent plus travailler dans l'ombre. C'est en substance le message qu'elles ont choisi d'adresser aux contribuables en ce mois d'avril, par le biais d'un flyer directement annexé à leur déclaration d'impôts. Une initiative qui prend place dans une vaste opération de communication commune.

## L'écoute pour tous

«Le travail social et spirituel de nos trois Eglises est souvent méconnu de la population», formule Nassouh Toutoungi, curé de l'Eglise catholique chrétienne (ECC). Et d'ajouter: «Il faut le dire, nous nous sommes faits discrets ces dernières années.» La campagne, inaugurée ce mois et qui se poursuivra jusqu'en 2025, a donc précisément pour but de faire connaître au grand public les actions de ces

institutions en faveur de la population neuchâteloise.

L'enjeu est évidemment financier – mais pas seulement. Car avec le slogan «Contribuer c'est juste», les Eglises neuchâteloises veulent surtout sensibiliser aux enjeux qui se cachent derrière ce qui apparaît souvent comme une facture de plus. «Ce n'est pas simplement utile ou sympathique de payer sa contribution ecclésiastique, c'est aussi juste», exprime Yves Bourquin, président du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN).

**«Certaines personnes ne pensent pas à cocher la case ad hoc dans leurs documents fiscaux, d'autres sont même encouragées à ne pas le faire par leur fiduciaire»**

EMMANUEL RAFFNER, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION CATHOLIQUE ROMAINE

«Les Eglises se battent pour la justice sociale, ici et ailleurs dans le monde, pour que personne ne soit laissé-pour-compte», poursuit-il. Et de rappeler leur service d'écoute pour tous, notamment auprès des plus fragilisés: dans les hôpitaux, les EMS, les prisons, les lieux d'accueil

de rue, auprès des personnes en détresse psychique et physique. «L'Eglise se rend présente là où d'autres ne vont pas», résume le représentant protestant.

Des services destinés à toute la population, indépendamment des origines ou convictions religieuses, et que les Eglises veulent pouvoir continuer à offrir gratuitement, tout comme les baptêmes, les mariages et les services funéraires.

En 2022, dans le canton de Neuchâtel, sur les 33 952 personnes physiques inscrites au service fiscal comme appartenant à une de ces

trois Eglises, «seul un quart (8759) ont payé tout ou partie de leur contribution ecclésiastique», renseigne Emmanuel Raffner, président de la Fédération catholique romaine (FCR). De plus, d'après lui, la proportion de personnes affiliées de près ou de loin à ces Eglises serait trois à quatre fois

supérieure au nombre de personnes inscrites (environ 120 000).

La raison d'un tel décalage? «Certaines personnes ne pensent simplement pas à cocher la case ad hoc dans leurs documents fiscaux, d'autres sont même encouragées à ne pas le faire par leur fiduciaire, qui y voit une possibilité d'économies», avance le président de la FCR. La majorité des personnes qui choisissent de payer (8200) le font en contribuant à hauteur de 11% d'impôts supplémentaires (l'option proposée par défaut), mais tout un chacun est libre d'adapter cette participation selon sa volonté ou ses possibilités. Avec cette campagne, les trois Eglises proposent même un code QR permettant de faire un don unique à l'Eglise de sa confession ou pour les personnes qui souhaiteraient faire des dons liés à des projets spécifiques.

En 2022, les Eglises neuchâteloises reconnues ont perçu 4,3 millions de francs de la part des particuliers contre 1,1 million en provenance des entreprises (personnes morales), des chiffres en constante diminution. L'enjeu de la contribution des particuliers est réel: l'EREN, qui a pu nous communiquer ses chiffres, est par exemple passée de 5,2 millions en 2012 à 3,4 millions en 2002 pour les personnes physiques. ■

## EN BREF

### Des Yéniches suisses s'installent à Vouvry

Des gens du voyage se sont installés sans autorisation jeudi soir sur la place des fêtes à Vouvry (VS). Alertée par des tiers de la présence d'une cinquantaine de véhicules, la police s'est rendue sur place et soutient depuis les autorités communales pour que les membres de la communauté quittent les lieux. «En Valais nous avons une ligne claire et ne tolérons pas d'être mis devant le fait accompli d'une installation sauvage», poursuit Steve Léger, porte-parole de la police cantonale. ATS

### Diminution prévue des abris antiatomiques privés

Le nombre de petits abris antiatomiques dont la capacité ne dépasse pas sept places doit être progressivement réduit. La population concernée est appelée à se rendre si nécessaire dans les abris publics, que les communes continueront de construire. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a confirmé vendredi à l'agence de presse Keystone-ATS l'information de la radio alémanique SRF se basant sur un rapport de l'office non encore publié. Une des raisons de la réduction du nombre de ces petits abris est la baisse de performance de leurs installations de filtrage qui ont en moyenne 40 ans. En outre, exploiter des petits abris dans toute la Suisse n'est «pas rentable», relève l'OFPP. ATS

## PUBLICITÉ

# Innovation dans la construction

**Un liant innovant à base de déchets de construction, à l'empreinte carbone significativement réduite.**

L'impact environnemental du secteur de la construction devient une préoccupation majeure de la population. Une réponse ambitieuse, à la hauteur de ces enjeux, doit être apportée afin d'une part de réduire drastiquement la consommation de CO<sub>2</sub> et d'énergie, et d'autre part de préserver les ressources et matières premières. C'est dans cet objectif qu'Oxara a développé Oxacrete® Oulesse. Un nouveau liant sans ciment pour la fabrication de matériaux de construction, pouvant être mis en œuvre à l'échelle industrielle, voit le jour.

La spin-off de l'EPFZ Oxara développe depuis 2019 des additifs et des liants innovants pour l'industrie du bâtiment.

Parce que la fabrication du ciment repose sur la production de clinker, hautement énergivore et émettrice de CO<sub>2</sub>, Oxara a décidé d'y renoncer totalement dans la production de son liant.

Jusqu'à ce jour, 3 additifs minéraux brevetés étaient disponibles sur le marché, permettant de transformer les matériaux d'excavation argileux en produits de construction durables.

Leur finalité: utiliser les ressources de manière efficace et circulaire dans le monde entier.

L'équipe d'Oxara a maintenant élargi la gamme de ses produits avec le liant sans ciment Oxacrete® Oulesse. Celui-ci permet de remplacer le ciment traditionnel dans de nouvelles applications, en complément de celles permises jusqu'alors avec les produits existants chez Oxara. En effet, les tests en laboratoire ont démontré que les bétons à base d'Oxacrete® Oulesse atteignent des résistances de 25 MPa et sont résistants à l'eau. Cela ouvre le champ des possibles comme la réalisation de fondations, de murs porteurs et autres éléments structurels. Oxacrete® Oulesse permet d'une part, d'économiser jusqu'à 80% des émissions de CO<sub>2</sub> par tonne de liant par rapport au ciment et d'autre part, d'accentuer le principe d'économie circulaire par sa composition, constituée en grande partie de matériaux de démolition concassés.

Ce progrès est d'une importance capitale pour l'industrie de la construction. À présent, Oxara, en collaboration avec ses partenaires, Marti Construction SA en Suisse



L'Oxacrete® Oulesse permet de réduire jusqu'à 80% l'impact CO<sub>2</sub> par tonne de liant.

Romande, teste le liant et les produits finis à base d'Oxacrete® Oulesse à l'échelle industrielle.

Le liant Oxacrete® Oulesse peut constituer une étape importante et ouvrir la voie à un avenir plus vert et circulaire dans le secteur de la construction.



Oxacrete® Oulesse est composé en grande partie de matériaux de démolition recyclés et favorise l'économie circulaire.

**oxacrete®**  
**OULESSE**

- 0% ciment
- Jusqu'à 80% de réduction de CO<sub>2</sub>
- Circulaire
- Pas de processus de combustion à forte consommation d'énergie
- Réutilisation de matériaux de démolition issus de l'industrie du bâtiment
- Nombreux domaines d'application jusqu'à 25 MPa

Questions à propos de Oulesse:  
[oulesse@oxara.ch](mailto:oulesse@oxara.ch)

Demandes média:  
[media@oxara.ch](mailto:media@oxara.ch)



**oxara**

Marti Construction SA

